



MAIRIE DE BENQUET

PROCÈS VERBAL
Conseil Municipal
Séance du 22 Juin 2026

Date de convocation : 18/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de BENQUET, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre MALLET, Maire.

Présents : BAILHET David, BIBES Christine, BUGEAUD Agnès, CANDAU Jean-Marc, CLAVÉ Nathalie, CLAVÉ Nicolas, DUPRAT Sandra, FLORENS Marc, GERVAIS Magalie, JOUANY Dorothée, LATASSE Emmanuel, LEREDE Annabelle, MALLET Pierre, MASSAROTTO Philippe, PENABAYRE Joanie, SAINT-JEAN Pauline, SONNEVILLE Jean-Luc, SOTOM Stéphan

Absents excusés et représentés : PRINCE Jean-François (a donné pouvoir à MASSAROTTO Philippe)

Secrétaire de séance : CLAVÉ Nathalie

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Ordre du jour

- FEC 2026 – Réfection du toit de la grange communale
- Remboursement exceptionnel des frais de mise en service de la fibre
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'après la séance du 22 avril 2026, une erreur matérielle d'écriture a été relevée dans la délibération 24_2026.

Un certificat administratif a donc été établi, et transmis au contrôle de légalité de la Préfecture, pour rectifier la délibération :

- Au lieu de « 292,40 € », il faut lire « 263,67 € ».
- Et donc, au lieu de « 605,97 € », il faut lire « 577,24 € ».

Ceci précisé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 22 avril 2026.

N°01 : Délibération 25_2026 : FEC 2026 – Réfection du toit de la grange communale
--

Le Conseil municipal,

VU le besoin de refaire le toit de la grange communale,

VU le coût des travaux s'élevant à environ 50 000 € H.T.,

Après en avoir délibéré :

DÉCIDE d'acter cette opération en 2026,

SOLLICITE une subvention au titre du FEC,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce ou document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

N°02 : Délibération 26_2026 : Remboursement exceptionnel des frais de mise en service de la fibre
--

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le courrier en date du 10 juin 2026 de M. et Mme GOURGUES, locataires d'un logement communal, et la facture incluant des frais de mise en service de la fibre d'un montant de 49 euros,

CONSIDÉRANT la fermeture programmée du réseau cuivre rendant nécessaire le recours à la fibre pour maintenir un service de téléphonie fixe ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'accorder, à titre exceptionnel, le remboursement à M. et Mme GOURGUES de la somme de 49 euros correspondant aux frais de mise en service de la fibre ;
- D'imputer la dépense au budget communal ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au remboursement.

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

1. Pouvoirs de police du maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée des transferts automatiques des pouvoirs de police spéciale au président de Mont-de-Marsan Agglomération, conformément aux dispositions légales. Il propose de conserver à l'échelon communal les pouvoirs suivants :

- Police des gens du voyage ;
- Police de la circulation et du stationnement.

Les autres pouvoirs (assainissement, habitat, publicité, autorisations de stationnement) seraient transférés au président de l'agglomération.

2. Partenariat avec La Poste

Monsieur le Maire présente le bilan de l'agence postale communale :

- Ouverture à 25h/semaine (5 jours/semaine) ;

- Chiffre d'affaires en baisse, conformément aux tendances nationales ;
- Convention renouvelée pour 3 ans, avec anticipation du départ à venir de l'agente en poste.

3. Convention SYDEC pour les études énergétiques

M. Emmanuel Latasse expose les termes de la convention proposée par le SYDEC, incluant 22 prestations (DPE, audits énergétiques...). Après analyse :

- Engagement sur 5 ans ;
- Tarifs jugés peu transparents, avec une majoration de +7,5 % sur les prestations externes ;
- Nombreuses prestations non pertinentes pour la commune.

Le Conseil décide de ne pas signer la convention.

4. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de mettre à jour le PCS (dernière actualisation en 2024) et propose la constitution d'une commission. Les conseillers suivants se portent volontaires : Annabelle Lerede, Philippe Massarotto, Sandra Duprat, Dorothée Jouany.

5. Extension de la mairie

Monsieur le Maire indique que le projet d'extension (local d'archives) est relancé avec le cabinet LS Architectes 40. La consultation des entreprises sera engagée prochainement.

6. Plan de référence (revitalisation du centre-bourg)

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de définir un plan de référence pour bénéficier des subventions départementales (jusqu'à 250 000 €). L'ADACL assure une assistance à maîtrise d'ouvrage. Un cabinet a été sollicité pour établir un devis (pas de procédure de marché nécessaire, le montant étant inférieur aux seuils).

7. Communication

a. Site internet Mme Dorothée Jouany présente la prestation proposée par l'ALPI pour moderniser le site communal. Une commission est constituée pour étudier le projet : Dorothée Jouany, Christine Bibes, Stephan Sotom, Nicolas Clavé.

b. Logo communal Mme Christine Bibes interroge l'assemblée sur la pertinence de moderniser le logo de la commune. Le Conseil émet un avis favorable et charge Mme Bibes et Mme Jouany de piloter le projet.

8. Horaires de la Mairie

M. David Bailhet informe qu'une réunion a eu lieu avec les secrétaires de mairie pour étudier une modification des horaires d'ouverture. Les conclusions seront présentées ultérieurement.

9. Délégations pour remplacements aux commissions de l'agglomération

Par arrêté, Monsieur le Maire désigne des représentants pour assister aux commissions thématiques :

- En cas d'empêchement de Pierre Mallet :
 - **Voirie et bâtiments** : Jean-Luc Sonnevile
 - **Développement économique, agriculture, tourisme et enseignement supérieur** : Joanie Penabayre
 - **Finances, ressources humaines, affaires générales** : Nicolas Clavé
 - **Eau et assainissement** : Stéphan Sotom.
- En cas d'empêchement de Pauline Saint-Jean :
 - **Éducation, jeunesse, restauration** : Agnès Bugeaud
 - **Aménagement du territoire et transition écologique et climatique et mobilité** : Annabelle Lerede
 - **Culture et communication** : Dorothée Jouany
 - **Cohésion sociale, politique de la ville, logement, habitat, santé** : Nicolas Clavé

10. Affaires scolaires et périscolaires

Mme Pauline Saint-Jean fait le point sur :

- **Aménagement de la cour de l'école** : Relevé topographique effectué, budget en cours de définition. Les travaux débiteront durant l'été. Un panier de basket (3 000 €) sera installé.
- **Épisode de fortes chaleurs** :
 - Fermeture de l'école mardi 23 juin par arrêté municipal ;
 - Mise à disposition des salles climatisées de la commune l'après-midi pour les élèves.
- **Climatisation** : M. Jean Dupouy, vice-président de l'agglomération, sollicitera le président pour autoriser la commune à financer et installer la climatisation dans les salles non équipées.

11. Voirie, cimetière et équipements publics

M. Jean-Luc Sonnevillie aborde plusieurs sujets :

- **Nouveau cantonnier** : Bilan positif, proposition de renouvellement de son contrat.
- **Formation CACES** : Une formation sur site sera dispensée aux deux agents pour l'utilisation du tracteur communal.
- **Commission "Fleurissement"** : Mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à des solutions pérennes et économiques.
- **Commission "Cimetière"** : Création d'une commission pour étudier notamment des solutions de désherbage.
- **Route de la Gare** : Réparations provisoires effectuées par l'entreprise Colas. Les travaux définitifs sont prévus en fin d'année.
- **Fêtes patronales** :
 - Demandes d'installation des forains acceptées ;
 - Fermeture du parking de covoiturage à partir du 6 juillet (communication à prévoir).
- **Équipements** :
 - Toboggan : Remise en état effectuée ;
 - Mini-golf : Plus de clubs ni de balles, à voir avec la mairie.

12. Affaires sociales – CCAS

Mme Sandra Duprat informe l'assemblée :

- **Cérémonie des CM2** : Les cadeaux (stylo + clé USB) ont été très appréciés pour leur utilité.
- **Animation "Parkinson"** : Elle était organisée par Benquet Santé. À cette occasion, la présidente de Parkinson France a sollicité une mise à disposition de salles en vue d'organiser une dizaine de séances de sophrologie. Avis en attente d'une demande formelle et précise.
- **Personnes vulnérables** : La liste est en cours de finalisation. Des appels réguliers ont été passés pendant l'épisode de canicule, auprès des personnes ou de leurs familles. Proposition est faite de publier un article dans le bulletin communal pour inciter les habitants à se signaler.
- **ADMR de Grenade** : Mme Duprat interroge le conseil sur la possibilité de rédiger un article dans le prochain bulletin pour réinformer sur les services proposés par l'association (et d'autres acteurs du territoire).

13. Bâtiments et locations

M. Emmanuel Latasse fait le point sur :

- **AG de l'ADACL** : Il rappelle le rôle de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, en termes d'assistance juridique, technique et financière, avec des services de qualité.
- **Gestion des logements communaux** :
 - **Château Vieux** : pour faciliter un retour à domicile, les locataires ont été autorisés à installer la climatisation, et la commune a financé la rénovation de la salle de bains (installation d'une douche à l'italienne).
 - **Orangerie** : Le logement n'est pas remis à la location en raison de problèmes structurels. Une analyse est en cours avec un bureau d'étude.
- **Commission Logement** : elle se réunira le 30 juin à 18h30.

14. Séjour de cohésion

M. Philippe Massarotto présente les avancées sur le week-end de cohésion des 10 et 11 octobre :

- Samedi : Départ à 7h, arrivée à Tudela vers 12h. Dégustation de vin et soirée sur place.
- Dimanche : Bardenas (avec ou sans guide) et Olite.
- Tarif : 225 € / personne + options de transport :
 - Bus avec chauffeur : 1 900 € (à diviser par le nombre de participants) ;
 - Location de minibus (avec chauffeurs à désigner) : 290 € + carburant / péages

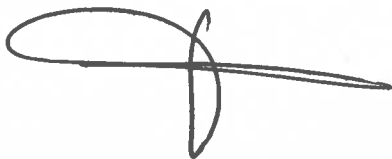
Un sondage sera envoyé aux conseillers pour évaluer le nombre de participants.

15. Autres relations extérieures

- **Projet Pumptrack** : Monsieur le Maire présente le projet porté par la famille Apretna, visant à intégrer un « pumptrack » au budget participatif du Département des Landes. Le Conseil émet un accord de principe. M. le Maire enverra un courrier de soutien pour appuyer le projet.
- **Matous Landes** : L'association demande la mise à disposition d'une salle pour organiser un loto en 2027, sans préciser de date. La décision est reportée à la réunion de réservation des salles par les associations, qui aura lieu en septembre.
- **Remerciements reçus** :
 - Esprit du Sud pour la subvention versée ;
 - Le maire de Muespach-le-Haut pour la visite de Benquetois dans sa commune.
- **École de musique** : Monsieur le Maire expose la proposition de Monsieur Cloup visant à créer une école de musique à Benquet. Après consultation de communes voisines (Saint-Pierre-du-Mont, Haut-Mauco, Saint-Martin-d'Oney), il apparaît qu'une telle structure nécessite des subventions annuelles importantes, en dizaines de milliers d'euros. Après débat et dans une période très incertaine au niveau des finances publiques, le Conseil Municipal décide à la majorité de ne pas donner suite à ce projet (16 voix contre, 2 abstentions).
- **Projet Padel** : M. Nicolas Clavé interroge sur l'avancement du projet. M. Emmanuel Latasse indique qu'il relancera la société pour un rendez-vous en visioconférence.
- **Arrêts de bus scolaires** : Mme Agnès Bugeaud souligne l'absence de signalisation aux arrêts de transports scolaires et suggère de se renseigner sur la réglementation. Monsieur le Maire rappelle que les transports scolaires relèvent de la compétence de la Région.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h40.

Le Maire,
Pierre MALLET



Le secrétaire de séance,
Nathalie CLAVÉ

